

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

CANTON  
LUMBRES

**Délibération**  
**N° 2025/11**

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq  
le JEUDI 03 AVRIL à dix-huit heures trente  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 21 Mars 2025  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Etaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Mesdames FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), LEROY Martine (proc.  
M. MONBAILLY Vincent), SCHLEICH Ingrid (proc. Mme MAGNIER Juliette).

Madame BOULET Véronique, Monsieur DUBIEZ Francis : absents excusés.

Mesdames LAMIABLE Murielle, CHRISTIAENS Michèle, QUENON Sophie,  
Messieurs GUILBERT Richard, TEN Arnaud : absents non excusés.

### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

La séance ouverte, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal  
l'attribution des subventions suivantes :

N'ont pas pris part au vote des subventions suivantes :

- Mme Juliette MAGNIER : subventions « Graines de Culture », « Donneurs de Sang et « Lumbres Arts Créatifs »,
- Mme Joëlle DELRUE, M. Daniel LOUIS, Mme Danielle LAGERSIE : subvention du Comité des Fêtes de la Ville de Lumbres,
- M. Serge BONNAIRE : subvention « Olympique Lumbrois »,
- M. Gérard PRINGAULT et Mme Sandrine VERON : subvention « Atipic Car's Passion »,
- M. Hervé LEFEBVRE : subvention de l'Association « Par Monts et Vallées » et « La Boule Lumbroise »,
- Mme Aurore MOBAILLY : subvention « Woodside Country ».
- M. Francis GUCHE, M. Serge LELIEVRE : subvention de « La Ressourcerie Solidaire de Lumbres »

### **ASSOCIATIONS :**

- |   |                |
|---|----------------|
| - Lyre et Harmonie :                      | <b>9 000 €</b> |
| - Les Archers du Marais de Lumbres :      | <b>300 €</b>   |
| - Société des Médailleurs du Travail :    | <b>300 €</b>   |
| - Anciens Combattants de Lumbres :        | <b>440 €</b>   |
| - Société Colombophile de Lumbres :       | <b>700 €</b>   |
| - Société de chasse « La Saint Hubert » : | <b>1 200 €</b> |
| - La Truite Lumbroise :                   | <b>700 €</b>   |
| - Comité Gym'club Club Pays de Lumbres :  | <b>2 000 €</b> |

.../...

- Ju-Jitsu Lumbrois :	750 €
- Association « Par Monts et Vallées » :	200 €
- D.D.E.N. :	150 €
- Donneurs de sang :	550 €
- Graines de culture :	1 000 €
- Courir dans le Lumbrois :	2 000 €
- Comité de Quartier Léon Blum :	800 €
- Comité d'Histoire du Haut Pays :	1 000 €
- Tennis Club Lumbrois :	4 000 €
- Comité des Fêtes de la Ville de Lumbres :	22 800 €
- Olympique Lumbrois :	22 800 €
- Club informatique Lumbrois :	440 €
- Lumbres – Arts créatifs :	2 000 €
- Atipic Car's Passion :	1 000 €
- Woodside Country :	1 500 €
- Chemin de fer Vallée de l'Aa :	390 €
- A vous de jouer :	100 €
- La Ressourcerie solidaire de Lumbres :	600 €
- Bruits défendus :	2 500 €
- CCAS :	85 000 €

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :**

- Courir dans le Lumbrois :	1 000 €
- Atipic Car's Passion :	1 000 €
- La Ressourcerie Solidaire de Lumbres :	660 €

Les subventions seront versées en Juin 2025, sauf la subvention à l'Olympique Lumbrois qui sera versée en 2 fois (juin et octobre 2025).

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité l'ensemble des subventions à l'exception de la subvention du « Comité des Fêtes » qui a été adopté par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS (M. Dominique EVRARD, Mme Ingrid SCHLEICH et Mme Juliette MAGNIER).

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 04/04/2025  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

  


après dépôt en Sous-Préfecture  
le **07 AVR. 2025**  
et publication ou notification  
du **07 AVR. 2025**

**Le Maire,**  
**Joëlle DELRUE**





Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20250403-202511-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2025  
Date de réception préfecture : 07/04/2025